

C'est à s'interroger sur la précision de ces rapports. S'il doit y avoir pénurie de pétrole d'ici à dix ans, alors pourquoi le gouvernement a-t-il pour politique de décourager l'expansion de notre industrie pétrolière? De fait, ses politiques nuisent à son expansion, et entraînent une réduction des travaux d'exploration. Ces travaux sont actuellement au ralenti et les sociétés cherchent ailleurs dans le monde où investir. Elles cherchent à explorer ailleurs car les conditions qu'on leur fait au Canada sont devenues inacceptables.

Quelle compensation offre-t-on à l'Ouest? Il y a à peu près un an, quand le gouvernement fédéral s'est mis à empiéter sur la compétence provinciale en matière d'énergie, il a au moins essayé de consoler les gens de l'Ouest. Les ministres ont déclaré: «Nous essayons d'obtenir le plus de revenus que nous pouvons des provinces pour les verser au Trésor fédéral, mais, en retour, nous adopterons des politiques propres à favoriser le développement de l'Ouest.» Ils ont dit qu'ils modifieraient les frais de transport et stimuleraient le développement industriel. On n'entend plus parler de ces projets. Personne du côté des ministériels ne parle de compensation pour l'Ouest. L'affaire est oubliée. C'est maintenant le pouvoir qui intéresse le gouvernement. Il veut envahir le plus rapidement possible le domaine provincial et accaparer au plus tôt la mise en valeur des richesses naturelles. Il ne se soucie pas, semble-t-il, des répercussions à long terme sur la sécurité des approvisionnements.

J'ai dit tantôt qu'un rapport de l'Office national de l'énergie indiquait que nos réserves de pétrole traditionnelles allaient nous suffire pour seulement huit ou dix ans encore. Au cœur de ma circonscription, et cette région en constitue une bonne partie, il existe l'un des plus vastes gisements non exploités de pétrole au monde, soit les sables bitumineux de l'Athabasca. La mise en valeur de ces sables me paraît essentielle pour éviter que nous soyons à court de pétrole à la fin de la présente décennie. Bien sûr, il faut que l'on continue de chercher du pétrole classique: nous devons faire tout en notre pouvoir pour découvrir et mettre en valeur ce genre de ressources. Cependant, nous savons tous que les réserves de pétrole classique sont en train de s'épuiser. Le seul moyen logique d'assurer la sécurité des approvisionnements à long terme, c'est d'accélérer la mise en valeur des sables bitumineux.

Je suis désolé de constater que les grandes hésitations du gouvernement actuel concernant l'avenir de l'industrie pétrolière dans notre pays aient émué l'intérêt que suscitait l'exploitation des sables bitumineux. Considérons un moment la période de gestation qui précède nécessairement la naissance d'une nouvelle usine, pour ainsi dire. Il s'écoule beaucoup de temps entre la conception d'une usine et la production effective de pétrole. Nous devons donc nous hâter, nous devons mettre en valeur les sables bitumineux. L'expérience passée est là pour le montrer: il faut en moyenne cinq ans pour qu'une usine de raffinage passe de l'état d'ébauche à l'étape de l'exploitation. Il nous faudra cinq ans pour voir couler le pétrole tiré des sables bitumineux.

Actuellement, le Canada consomme environ deux millions de barils de pétrole par jour. Nous exportons environ

### L'ajournement

un million de barils de pétrole de l'Ouest et nous importons une quantité équivalente de pétrole étranger pour approvisionner les marchés de l'Est canadien. Actuellement, on travaille à la conception d'usines de traitement des sables bitumineux, capables de fournir 100,000 barils par jour. Si nous voulons assurer nos approvisionnements après la fin de l'actuelle décennie, il nous faut de toute nécessité au moins dix usines de ce genre. Nos besoins en pétrole tiré des sables bitumineux s'élèveront à au moins un million de barils par jour. Un simple calcul montre qu'il nous faudra dix usines d'une capacité de 100,000 barils par jour.

Il n'est pas possible pour l'instant de penser que nous atteindrons cet objectif. Actuellement, une seule usine fonctionne, et elle produit environ 65,000 barils par jour; une autre, en construction, en produira environ 125,000. Deux ou trois autres usines en sont aux premières étapes de la planification; il se peut qu'on en poursuive la réalisation, mais ce n'est pas sûr. Nous n'en savons rien. Les hésitations du gouvernement ont créé l'incertitude dans l'industrie et ont détourné les bonnes volontés de l'exploitation des sables bitumineux. Le gouvernement a tort; il devrait s'inquiéter de la sécurité des approvisionnements. Nous savons tous ce qu'il adviendrait si le Canada devait dépendre davantage du pétrole étranger. Il est impossible d'en prévoir le prix, madame le président.

Puis-je déclarer qu'il est 5 heures?

**Le vice-président adjoint:** Comme il est 5 heures et pour que la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire, il est de mon devoir, conformément à l'article 15 du Règlement, de quitter maintenant le fauteuil.

(Rapport est fait de l'état de la question).

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Simcoe-Nord (M. Rynard)—La santé—La possibilité du partage fédéral-provincial des frais hospitaliers des malades chroniques; le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)—Les affaires extérieures—Les intentions du gouvernement quant à la délivrance d'un visa d'immigration à la famille Valentyn Moroz; le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)—Les affaires extérieures—Les entretiens canado-américains au sujet du transport du pétrole alaskien via le Canada.

● (1700)

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les bills publics, les bills privés et les avis de motion.